



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 11 MARS 2019 à 18h

\*\*\*\*\*

**Présents :** MM RIPOCHE, DESSIRIEIX, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, FOUCHIER, JEAN, Mme PLANTEVIGNE, Mme RODET, MM MESNARD, TRAINAUD, Mme VANDESTICK, MM LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM BONNEAU, VIGNAUD, TURQAT, Mme BASSET, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, FOURNIER, PHELIPPEAU, PANNETIER, LESAGE, VOUDON, GAUVIN, CHAUVET.

**Excusés :** MM GODICHAUD, Mme ROBERT-MORISSET

### **Construction d'une Maison de Services au Public**

Après avoir présenté le futur projet et annoncé l'estimation globale (1 060 870€ HT), le Président est autorisé à déposer les demandes de subventions auprès de l'ETAT et de La REGION.

Le mode de dévolution du marché des travaux pour cette opération sera un marché à procédure adaptée.

### **Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire**

Suite à l'estimation des travaux par l'ADT16 pour un montant global de 2 016 352€ HT, le conseil communautaire autorise le Président à solliciter les demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la REGION et du DEPARTEMENT.

Pour le choix du maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet, l'assemblée délibérante opte pour un marché à procédure adaptée.

### **Travaux à la ferme des Bouchauds (salle multifonctions, chaufferie, sanitaires, assainissement)**

Le Président rappelle qu'il a été décidé la première partie des travaux projetés à savoir, une salle multifonctions, une chaufferie, les vestiaires, l'assainissement et un parking pour handicapés. Le mode de dévolution du marché de travaux sera sous la forme de marché à procédure adaptée.

### **Travaux de voirie FDAC 2019**

Une demande de subvention départementale au titre des fonds d'aides aux communes est sollicitée sur un montant de 240 236.13€ HT.

### **Signalisation d'information locale :**

Après avoir choisi le bureau d'études BETG d'Aigre comme maître d'œuvre du projet, il est décidé d'opter pour un marché de travaux sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

### **Mobilité – transport**

Après présentation du règlement du service de transport MOBIL'27 étudié en commission « Services à la personne », le conseil décide de fixer la participation par usager à 1€ le transport, et sollicite la création d'une régie de recettes pour cette prestation.

### **Personnel**

Le poste d'assistant de conservation du patrimoine est prolongé de deux mois soit jusqu'au 31 mai 2019.

### **Subventions**

Le conseil accorde les subventions suivantes :

Club MARPEN (subvention exceptionnelle) : 4000€, Office du Tourisme Rouillacais (pour l'été actif) : 3400€, l'association du chemin du Hérisson (complément 2019) : 600€.

### **DIVERS**

- Le Président, Monsieur DUMAS, de l'association Culture et Patrimoine Régional (ACPR) de Gourville a présenté les prochaines activités prévues du 22 au 31 juillet ayant pour thème « Offenbach opéra » en raison du bicentenaire de la naissance de Jacques OFFENBACH.
- Christian VIGNAUD informe l'assemblée que la cotisation à CALITOM 2019 pour le traitement et la prévention des déchets ménagers sera en augmentation en raison de l'opération « moins 20% de déchets avant 2025 » ; le conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation de la redevance aux administrés et donc de ne pas payer l'augmentation de la cotisation 2019 appelée par CALITOM.
- Il est rappelé aux élus les réunions SCOT des 12 et 13 mars.
- La Prochaine réunion du conseil communautaire est fixée le 8 avril 2019.

A 20 heures, le Président lève la séance.